



Saisie de mon bien personnel au lieu du professionnel

Par **far**, le **29/09/2012** à **08:03**

Bonjour,rrnrnJ'ai une saisie en cours de mes biens professionnels, cependant, ils se sont permis aussi de noter les effets personnels de mon fils .rrnrnPour l'occuper, pendant que je travaille, je lui ai ramener sa tv, et placé a l'arrière bar, pour qu'il puisse jouer à sa console.rrnrnSeulement, le jour ou ils sont passé, la tv était encore la et il l'on noté dans les effets professionnelle.rrnrnJ'ai perdu la facture, mais j'ai une preuve vidéo ' (celle de son Noël ou je lui ai offert) rnrnMa question est : rnrnPourrais je prouver par cette vidéo qu'elle n'appartient pas au Bar.rn (Professionnel) mais à mon fils ?rrnrnEn vous remerciant par avance pour vos réponsesrrnrnFar

Par **edith1034**, le **29/09/2012** à **09:19**

ce sera suivant les considérations du juge surtout si la facture est à votre nom et non à celle du filsrrnrnil faut saisir le jex des difficultés sur les "jouets de votre fils" qui sont par essence insaisissablesrrnrnpour tout savoir :rrnrn<http://www.fbIs.net/procedure-d-execution.htm>

Par **far**, le **29/09/2012** à **10:56**

merci beaucoup de votre réponse,